

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, — .....	30
Faits divers — .....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 21 OCTOBRE

## A LA CHAMBRE

Mardi, 20 octobre, soir.

Lorsque l'honorable M. Piou se décida à épouser la République, certains de ses anciens amis politiques exprimèrent l'opinion que les deux nouveaux époux ne feraient pas très bon ménage.

Bientôt on entendit des bruits de petites querelles. L'incompatibilité d'humeur se manifestait d'une façon plus ou moins bruyante ; et, bien que M. Piou soit doué d'un tempérament doux et conciliant, il était clair que la paix ne rentrerait jamais au domicile conjugal.

C'est donc avec un étonnement médiocre que nous l'avons vu, cet après-midi, étaler, à la tribune, les vices et les méfaits de la République.

En un discours très éloquent en vérité il s'est attaché à bien démontrer que cette estimable personne est une gaspilleuse, une menteuse, une faussaire, une drôlesse en train de voler et de ruiner la France.

Nos budgétaires ont parlé d'économies réalisées dans leur projet actuellement soumis à l'examen de la Chambre.

Vos économies ? leur crie M. Piou d'un ton ironique, examinons-les, vos économies.

Et il montre que les dépenses du budget de 1892 sont de 149 millions supérieures à celles du budget de 1883.

Et il établit que, depuis 1881, la Dette a été augmentée de 6 milliards 674 millions.

Et il prouve que l'amortissement de la Dette a été réduit jusqu'à devenir presque illusoire.

Puis il fait apparaître les républicains comme une bande de voraces abattue sur la France

comme une proie, remplissant les administrations, exagérant le fonctionnarisme, défendant avec rage contre toutes les propositions de suppression les places inutiles, les sinécures, rougeant le pays par tous les bouts, s'enrichissant et s'engraissant de sa ruine.

Parfois, il a recours à l'anecdote. Il raconte fort malicieusement le cas de ce ministre qui a réclamé 500 francs au budget pour faire capitonner son lit, et le cas de cet autre qui a sollicité un crédit de 600 francs pour... étamage d'une baignoire.

Et il termine son réquisitoire financier en concluant que les exploités de la France ne savent guère qu'emprunter à outrance et que dépenser beaucoup.

Certes, voilà qui n'est guère fait pour engager les conservateurs à entrer dans la maison républicaine.

Nous savons bien que M. Piou distingue entre la République et les républicains, que, s'il accepte la première, il rejette les derniers.

Nous ne doutons pas que, s'il était invité à composer un ministère, il s'efforcerait d'y faire entrer des gens économes, ménagers des ressources nationales.

Mais le malheur est que la République tient à garder ses républicains et que l'honorable M. Piou ne recevra jamais l'invitation de créer un Cabinet.

Tout ce qu'il pourra faire, ce sera de prouver aux conservateurs qu'il suffit de vouloir garder le respect des libertés religieuses et le souci des intérêts du pays pour n'avoir que le droit de dénoncer les vices de la République et non pas celui de travailler à les guérir.

## M. Fallières et les Evêques

Depuis plusieurs jours les journaux jacobins annoncent, avec une joie qu'ils ne cherchent pas à dissimuler, tantôt que le conseil des ministres a décidé de prendre des mesures contre les évêques coupables d'avoir mal accueilli la circulaire de M. le garde des sceaux, et tantôt que M. le garde des sceaux a entrepris ses collègues de l'examen auquel il se livre en vue de rechercher les mesures qu'il pourrait y avoir lieu de prendre. La phrase est abominablement entortillée, mais passons.

S'il est vrai que le Conseil des ministres ait perdu son temps à se donner de tels soucis, il nous permettra de lui dire qu'il ne connaît ni l'Eglise catholique, ni l'Eglise de France, ni ses pasteurs, et qu'il pourrait fort bien s'engager, sans le savoir et le vouloir, dans une lutte aussi grave que retentissante et de laquelle il n'aurait aucune chance de sortir à son honneur.

Le gouvernement ferait fausse route, s'il avait l'illusion de croire qu'il peut traiter l'Eglise de France comme une église nationale, comme une église gallicane, comme une église ministérielle, comme une église tombée dans une dépendance servile et courbant la tête devant toutes les volontés arbitraires du pouvoir.

Et dans quelles circonstances, s'il vous plaît !

Nous ne voulons pas les rappeler ; elles sont d'hier et présentes à toutes les mémoires ; dans nos oreilles retentissent encore les cris de haine, les hurlements poussés par une populace en fureur contre le Chef de l'Eglise catholique et contre la France. C'est ce moment que notre gouvernement a le tact de choisir pour ordonner à des évêques français de baisser le front, pour leur commander la résignation, l'humiliation et le silence ; pour leur donner des ordres puisés dans la législation subreptice et surannée !

Non, le gouvernement ne connaît pas les évêques et il ne sera pas obéi ; les ordres donnés touchent de trop près aux choses spirituelles, sur lesquelles il ne possède aucune autorité, pour qu'il ne reste pas sans effet. Au-dessus de toute crainte humaine, les évêques continueront de parler et de protester contre toute inique résurrection et application des lois impérialistes. La liberté sur leurs lèvres ne sera ni un outrage, ni une insulte, ni une menace ; mais ils sauront montrer à M. Fallières et au gouvernement de la République, sans attaquer la République, que l'Eglise toujours persécutée sait toujours rester libre ; que toujours dépourvue elle reste toujours indépendante ; que lorsque le feu sacré de la liberté s'éteint partout ailleurs, elle conserve inviolable et invincible la liberté de son ministère ; que lorsque de prétendues lois voudront exiger le sacrifice de leurs devoirs d'évêques,

ils ne craignent que Dieu et n'obéissent qu'à Dieu.

« Pour réduire l'Eglise, s'écriait, il y a quarante ans, un illustre évêque français, on la dépouillera des biens de ce monde ; ces biens n'ont jamais enchaîné son indépendance. On la chassera de ses maisons et de ses temples ; elle n'a pas prétendu vendre sa liberté pour jouir de quelques édifices de pierre. Elle ne cessera jamais de résister en face à des législateurs impies. »

Ces paroles ont quarante ans, mais elles sont d'aujourd'hui et de demain.

(France Nouvelle.)

O. LAFERTÉ.

Si nous en croyons des renseignements que la Patrie dit tenir d'une source autorisée, le ministre de la Justice et des Cultes, s'appuyant sur des précédents remontant à l'ancienne monarchie, défense absolue sera faite aux évêques de s'absenter de leur diocèse sans une autorisation spéciale du ministre.

Toute infraction commise à cette décision ministérielle comporterait d'abord la suspension (?) du prélat qui se rendrait coupable de désobéissance, sans préjudice des mesures qui seraient prises à son égard dans les conseils du gouvernement.

Il paraît qu'en ce moment le Cabinet tout entier est très monté contre la prélature française, et qu'il faudrait peu de chose pour que des mesures violentes soient prises contre elle.

## Les bienfaits de la République

Lorsque les révolutionnaires brésiliens s'emparèrent du pouvoir et firent conduire en Europe l'empereur Dom Pedro et sa famille, ce ne fut qu'un cri dans toute la presse républicaine pour célébrer un aussi heureux événement qui devait être le commencement de l'âge d'or pour le Brésil...

Depuis, ces mêmes journaux ont été forcés de reconnaître que tout ne va pas pour le mieux dans la République des Etats-Unis du Brésil.

Avant-hier, la Petite République française écrivait même ceci :

« Une romance assurait jadis aux Parisiennes que les Brésiliens sont séduisants. Depuis peu, ils apparaissent, en outre, comme turbulents et amateurs de troubles. La révolution récente paraît ne pas leur avoir suffi. Le câble apporte chaque jour l'annonce de nouveaux désordres à Rio-de-Janeiro : émeutes, barricades, conflits entre la troupe et l'élément civil, rien n'y manque. Les beaux et vastes territoires sont en proie à une crise intérieure qui devient de plus en plus aiguë. Nous le regrettons pour un pays où la France compte tant d'amis sincères et de si grands intérêts. »

Dans l'intérieur, il semble qu'un souffle d'autonomie ait passé sur toutes les provinces. Le Brésil se disloque, et le lien d'unité paraît près de se briser. Sur tous les points, des ambitions locales, surexcitées par les rapides triomphes des chefs politiques de la capitale, se font jour et provoquent une agitation croissante. »

Ces aveux d'un journal républicain méritaient d'être relevés.

## REMISE DE PEINE

On assure que Fouroux, l'ancien maire de Toulon, condamné à cinq ans de détention, va voir, ces jours-ci, sa peine commuée en celle de cinq ans de prison. Cet adoucissement de régime est évidemment la préface d'une autre mesure gracieuse dans quelque temps.

Voilà ce que c'est que d'être franc-maçon sous la République.

## A WATERLOO

Le Siècle rapporte que le prince de Naples, fils du roi d'Italie, aurait dit, en visitant le champ de bataille de Waterloo, ces jours derniers :

« — C'est ici que l'Europe fut sauvée. »

Si le fait est vrai, le prince de Naples a sans doute voulu faire sa cour à l'empereur d'Allemagne, en rééditant ses mots ; il n'a pas été très heureux.

M. Charles Laurent relève cette phrase dans le Jour :

« Jeune homme, dit-il au prince, vous ne voyagerez pas toujours à l'étranger : quand vous aurez vu toute la Belgique, et puis toute la Hollande, et puis toute l'Angleterre encore, vous retournerez sans doute dans votre pays. Passez alors par les plaines de la Lombardie, suivez le chemin de Florence, gagnez Rome, Naples et les Abruzzes et regardez attentivement autour de vous.

« Vous verrez de toutes parts d'autres champs de bataille, non moins fameux que Waterloo. Vous verrez Lodi, Arcole, Marengo, Rivoli, Castiglione et Mantoue ; vous verrez Palestro, Montebello, Magenta, Solferino.

« Si vous avez auprès de vous quelqu'un qui sache l'histoire, demandez-lui quels étaient les hommes qui combattaient là contre les éternels ennemis de votre race et qui, après avoir chassé trois fois hors de l'Italie l'Autrichien que vos pères maudissaient, firent enfin un suprême effort et constituèrent l'Italie moderne sur les ruines de la domination allemande.

« Peut-être alors, pris de sincérité, malgré tout, vous viendra-t-il à l'esprit un autre mot que celui dont vous venez d'enrichir l'histoire ! Peut-être, en considérant toutes ces plaines, toutes ces montagnes et tous ces fleuves où tant de Français tombèrent pour que vous fussiez un jour prince de Naples, — peut-être direz-vous : « C'est ici que l'Italie fut sauvée ! »

Ce second cri sera plus juste que l'autre.

## EN ALGÉRIE

Oran, 20 octobre.

Un mouvement de troupes qui a été signalé hier n'a pas l'importance qu'on lui a attribué d'abord. Voici la réalité des faits :

3,000 tentes des Amgad et des Mahabia étant venues se réfugier sur notre territoire pour échapper aux attaques des Beni Iznaten, l'autorité militaire a simplement consigné les troupes



de Tlemcen et envoyé des cavaliers pour maintenir l'ordre.

Le seul côté grave que peut avoir cette affaire, c'est qu'on peut se demander si les tribus des Amgad et des Mahabia n'ont pas été poursuivies précisément en raison de leurs sympathies françaises et si ces incidents n'ont pas été suscités par le Pacha d'Oujda précisément pour créer des difficultés sur la frontière au moment où la France s'appête à résoudre la question purement algérienne du Touat.

On croit ici qu'il existe des relations entre le Pacha d'Oujda et certaines légations étrangères de Tanger.

On peut considérer cette affaire comme à peu près terminée.

Du reste, à aucun moment, nos troupes ne sont sorties de Tlemcen : l'autorité militaire a seulement envoyé trois ou quatre cents indigènes nommés goumiers pour surveiller le cantonnement des trois mille cavaliers Amgad et Mahabia.

L'opération du cantonnement s'est effectuée sans encombre : les Mahabia se trouvent actuellement cantonnés sur la rive gauche de la Tafna, entre Kief et Sidimeghaed, tandis que les Amgad se trouvent entre Lidimedghaed et Ammam-bou-Grara.

## AVIS COMMERCIAUX

La Chambre consultative des Arts et Manufactures de l'arrondissement de Saumur nous communique les documents ci-dessous, émanant du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, et qui ont un grand intérêt pour le commerce d'importation et d'exportation de notre pays.

### Législation commerciale étrangère

#### BRÉSIL

##### Factures consulaires

N° 1488. En vertu d'un décret du 25 avril 1894, une facture consulaire sera exigée, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1892, pour toutes les marchandises expédiées au Brésil.

Ces factures devront être dressées par les exportateurs et légalisées par les consuls brésiliens moyennant le paiement d'une taxe de 5,000 reis (14 fr.)

### Informations et renseignements

#### RUSSIE

##### I. — Renseignements sur la place d'Odessa

N° 1489. On signale la présence à Odessa de plusieurs individus, de nationalité douteuse, qui ont déjà exploité le commerce français et paraissent disposés à continuer leurs tentatives. Les personnes désireuses d'être renseignées à cet égard peuvent s'adresser au Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, où les informations reçues leur seront communiquées verbalement par le bureau des renseignements commerciaux (Direction du

commerce extérieur, 80, rue de Varenne).

### II. — Commerce des appareils d'éclairage

N° 1490. Le *Moniteur officiel du commerce* du 2 juillet publie l'analyse des informations qui lui sont récemment parvenues sur le commerce des appareils d'éclairage à Saint-Petersbourg, Helsingfors, Riga, Moscou, Varsovie, Tiflis, Bakou et Batoum.

Cette publication sera continuée pour les autres pays où ces mêmes articles sont susceptibles de trouver un débouché.

### TURQUIE D'ASIE

#### Le commerce en Syrie

N° 1491. Le vice-consul de France à Tripoli fait remarquer que Beyrouth est le marché central où s'approvisionnent les nombreux commerçants des villes de la Syrie pour les articles d'importation. Les maisons sérieuses qui s'établiraient à Tripoli pourraient y trouver des affaires lucratives, à condition d'avoir la représentation de nombreuses maisons pour pouvoir fournir le plus grand nombre possible d'articles manufacturés consommés dans le pays, dont l'importation directe éviterait les frais de commission, de manutention, de réemballage et de réexpédition que doivent supporter aujourd'hui les marchandises achetées sur la place de Beyrouth.

L'absence de maisons de banque à Tripoli rend, il est vrai, les affaires difficiles, mais les maisons d'importation qui s'établiraient ici trouveraient une source de revenus dans la négociation et le change des traites que les exportateurs sont obligés aujourd'hui de négocier à Beyrouth.

On assure que la Banque ottomane ne tardera pas à établir une succursale à Tripoli. Si ce fait se réalisait, les affaires directes avec l'Europe seraient simplifiées.

A Tripoli, comme partout en Orient, les affaires sont difficiles pour les Européens, surtout pour les débutants qui n'ont pas déjà pratiqué le commerce avec les Levantins. Le crédit, souvent à long terme, est nécessaire pour réussir, et la ponctualité dans les paiements est une vertu rare dans ces pays. Néanmoins, les créances finissent presque toujours par être encaissées ; les faillites sont très rares à Tripoli.

### POSSESSIONS ANGLAISES D'ASIE

#### IRLANDE

##### Relations commerciales avec la France

N° 1492. Malgré la difficulté actuelle des communications, le consul de France à Rangoon pense que, si une maison française venait s'établir à Rangoon pour y tenir un commerce général, elle pourrait en peu de temps y prendre une bonne situation. Les articles de modes, de bonneterie, de vêtements légers, les fantaisies parisiennes, la quincaillerie, les jouets, les vins rouges et les vins mousseux, les conserves alimentaires feraient la base d'une

excellente maison de commerce dont les affaires pourraient ensuite s'étendre sur les tissus en gros. La création d'une seule maison de commerce française bien dirigée suffirait pour préparer dans l'avenir un développement plus considérable de notre commerce en Birmanie.

### MUSEES COMMERCIAUX

#### Envoi d'échantillons des produits de la Métropole aux colonies françaises

N° 1493. M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies vient d'adresser la circulaire suivante aux présidents des Chambres de commerce possédant des musées commerciaux :

« Monsieur le Président, pour faire suite à ma lettre du 6 mai dernier (1) relative aux échantillons d'articles de production et de consommation de nos colonies que je suis disposé à faire recueillir et à vous adresser, j'ai l'honneur de vous informer que ces envois auront lieu à titre d'échange, c'est-à-dire que vous aurez à vous procurer près des producteurs de votre circonscription les échantillons des articles de leur fabrication qui vous paraîtront devoir être envoyés comme spécimens dans les colonies où vous jugerez utile de développer l'exportation. En échange de ces échantillons, les colonies seront invitées à faire recueillir et à vous envoyer les spécimens des objets de consommation courante qui trouvent plus facilement des débouchés dans la consommation locale.

« Vous apprécierez comme moi, je n'en doute pas, Monsieur le Président, les avantages réciproques que comporteront cette exposition de nos produits coloniaux mis à la disposition des visiteurs de votre musée commercial et la connaissance exacte de nos articles français par les consommateurs de nos possessions d'outre-mer.

« Je vous serai obligé de me faire savoir l'accueil que les propositions de mon département auront reçues auprès des industriels de votre ressort, ainsi que la nature et l'importance des échantillons qu'ils désireront envoyer, par votre intermédiaire et le mien, dans telle ou telle de nos colonies.

« Quand cette enquête aura été faite et que j'en connaîtrai les résultats, je vous aviserai des conditions dans lesquelles je vous prierai de procéder pour l'expédition des échantillons recueillis et aussi comment vous recevrez, en échange, les collections destinées à votre musée.

« Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies,

» JULES ROCHE. »

(1) Voir le *Moniteur officiel du commerce*, du 14 mai 1891.

**PILULES GICQUEL, la Boîte 1f.50**

## Chronique Locale

### ET DE L'OUEST

#### ARRESTATION DE VAGABONDS

Les agents viennent de conduire au bureau de police une voiture de nomades contenant les objets les plus hétérogènes. Deux enfants, une fillette de 44 ans, très jolie, et un garçon d'une dizaine d'années, qui habitaient le véhicule, ayant donné des explications et renseignements douteux sur la provenance desdits objets, ont été gardés à la disposition de M. le Commissaire de police.

#### ACTE DE BRUTALITÉ RUE DE FENET

Une rixe violente s'est élevée hier soir, rue de Fenet, entre la femme G. et le sieur D., à l'occasion d'une noce faite dans la journée par les enfants G. et D.

Après les gros mots du vocabulaire le plus élégant, les gens en sont venus aux coups. D. a oublié qu'il avait pour adversaire une femme et a frappé avec une violence telle qu'il a soulevé contre lui tous ses voisins. Les uns sont venus prévenir la police, tandis que d'autres transportaient la victime sur son lit.

M. le docteur Seigneur a été appelé à donner ses soins à cette femme qui se plaignait de fortes courbatures et contusions.

Quant à D., coutumier du fait, paraît-il, il recommencera après quelques jours de prison, si toutefois on le condamne à cette peine.

#### NOMINATIONS DE FACTEURS DES POSTES

Sont nommés facteurs des postes :

Aux Rosiers, MM. Rebuffaud et Bretaud.

A Gennes, M. Ricon.

A Saumur, MM. Berland et Chailloux.

Ces nominations ont été faites par arrêté préfectoral en date du 13 octobre.

#### État civil de la ville de Saumur

##### MARIAGES

Le 19 octobre. — Jean-Marie Vernay, cordonnier, a épousé Marie-Louise Monneau, mécanicienne, tous deux de Saumur ; — Jules-Gustave-Alexandre Sinet, manouvrier, a épousé Pauline-Marie Archelais, tous deux de Saumur ; — Auguste-Louis Mary, jardinier, de Saint-Lambert-des-Levées, a épousé Augustine-Aimée Gaudin, jardinière, de Saumur.

#### FAITES ATTENTION A VOTRE OR !

Depuis quelque temps, il circule de fausses pièces d'or de 20 francs et de 10 francs ; les premières portent les millésimes de 1840 (effigie de Louis-Philippe), 1852 (République

## L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

— A propos, continua-t-il, j'ai à vous parler de la part du Grand Manitou.

— Parions, interrompit Maurice, que vous n'appelleriez pas ainsi Cardénio en face.

— Ma foi non ; il m'intimide et je lui décoche des « monsieur le directeur » longs comme ça, même quand je songe à lui lâcher un huissier dans les jambes, s'il continue à ne pas me payer. Je vous disais donc que le Grand Manitou veut organiser le mois prochain une soirée monstre à l'agence. Il compte sur des artistes du Gymnase, sur une chanteuse de l'Opéra-Comique, un élève du Conservatoire récitera le *Revenant*, de Victor Hugo.

— Moi, fit Rominsky, je suis chargé d'évoquer des esprits de choix.

— Enfin, reprit Malvoisier, il convoquera la presse et le Tout-Paris des premières. Il a

besoin de frapper un grand coup, car sa situation est désespérée et il finira par sauter un de ces jours. Dans ces conditions, Cardénio compte sur vous pour battre un peu la caisse au profit de la sienne.

Malvoisier se tut sur ce misérable calembour qui arracha à ses voisins quelques sourires de politesse. Maurice, en train d'allumer un londrès, réfléchit une minute, puis répondit froidement :

— Vous lui direz de ma part qu'il ne compte plus sur moi pour l'aider à exploiter les imbéciles. Ah ! non, pas de ça ; j'en ai assez.

Cette riposte qui atteignait en plein nez Rominsky et Malvoisier, les forçant d'opter entre le qualificatif de chenapans et l'épithète d'imbéciles, jeta un froid subit dans la conversation.

Malvoisier murmura entre ses dents que les imbéciles sont ceux qui jugent une doctrine sans la connaître. Sur quoi, Maurice qui ne voulait pas se fâcher, prétextait une soirée où il était attendu et se leva pour sortir.

— Mon cher, fit-il en serrant la main de René, j'espère bien que nous nous rencontrerons encore ; vous me trouverez souvent ici le soir, ou le matin chez moi... Voici ma carte

avec mon adresse. Bonsoir, à bientôt.

Après le départ de Maurice, il y eut un silence de cinq minutes, puis Rominsky proposa aimablement à René de faire un tour à trois. Cette idée suffit pour dissiper un peu la mauvaise humeur de Malvoisier. Néanmoins, tout en battant les cartes, il grommelait encore contre le journaliste absent.

— C'est une pauvre cervelle, ce monsieur Clavier, un petit gommeux qui ne croit à rien. S'il avait été témoin des choses que j'ai vues, moi !

— C'est ça, fit Rominsky, en éclatant de rire, racontez-nous encore une fois l'histoire de votre oie fossile.

— Parfaitement, et il n'y a pas de quoi rire. J'ai vu autrefois dans ma jeunesse, en province, une oie fossile qu'on avait extraite d'un terrain tertiaire : elle a poussé un cri et est tombée en poussière. Vous riez ? Mais puisque je vous dis que je l'ai vue !

— C'est peut-être exagéré, hasarda René, pourtant il est certain qu'on a trouvé des crapauds vivants dans du tuf.

— Monsieur, je n'ai pas l'habitude d'exagérer, reprit Malvoisier. Je vous répète que j'ai vu l'oie, la cendre, que j'ai entendu le cri. Et

si je vous racontais maintenant les choses dont j'ai été témoin dans le domaine du spiritisme... Mais non, ajouta-t-il d'un ton lugubre, c'est affaire entre moi et ma conscience ; je n'aime pas à entendre plaisanter là-dessus.

— Je vous comprends, fit René baissant les yeux. J'ai moi-même dans mon passé un souvenir de ce genre qui m'obsède et sur lequel je donnerais dix ans de ma vie pour être éclairci.

Il n'y avait pas à se méprendre sur l'accent de sincérité de ces paroles. Malvoisier serra la main de René d'un air d'intelligence. Rominsky jeta sur lui un regard d'ironique commisération, et comme personne ne pensait plus au jeu, il se leva à son tour.

— Bonsoir messieurs, fit-il ; amusez-vous bien avec vos histoires de l'autre monde. Il est neuf heures, il faut que j'aille à l'agence évoquer mes esprits ; ce sont des gens qui n'aiment pas à être dérangés dans leurs habitudes. A tout à l'heure !

— Oui, dit Malvoisier ; à l'agence, dans vingt minutes ; nous vous retrouverons.

(A suivre.)



française à l'effigie de Louis-Napoléon), 4870 (Empire français).  
Les pièces de 40 francs, millésime de 1855 et 1857 (effigie de Napoléon non lauré).

M. LIVERANI nous prie d'annoncer qu'il met en vente les trois Collections historiques et artistiques qui ont obtenu un si grand et si légitime succès à l'Exposition de Saumur.

#### LE GÉNÉRAL CORNAT

Les restes du général Cornat, ancien commandant du 18<sup>e</sup> corps d'armée, ont été transportés, il y a quelques jours, au cimetière de la Chartreuse, à Bordeaux. Dans le magnifique discours prononcé en cette circonstance par le général Ferron, nous remarquons ce passage concernant le séjour à Saumur du vaillant soldat :

« Sorti de l'École polytechnique en 1845, dans la cavalerie, il suivit à Saumur le cours des officiers élèves venant de Saint-Cyr, en sortit avec le numéro 4 et fut incorporé au 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs dans cette ville de Bordeaux, où, quarante-quatre ans plus tard, il terminait sa carrière militaire, comme commandant de corps d'armée.

« Promu lieutenant, il retourna à Saumur pour suivre le cours des officiers d'instruction, en sortit avec le numéro 2 et fut nommé, hors tour, capitaine instructeur. »

Après avoir énuméré les brillants états de service du général Cornat, le général Ferron a terminé ainsi :

« Telle fut, Messieurs, la vie militaire de l'homme de guerre que nous venons de perdre ; car le général Cornat n'a pas été seulement un soldat héroïque, un de nos plus intelligents, hardis et entreprenants officiers de cavalerie ; il a été un homme de guerre dans la plus large acception du mot. Par sa grande intelligence, par son jugement sûr, sa décision prompte, par son habileté à faire mouvoir des masses, il était digne d'exercer les plus hauts commandements.

« La France a perdu en lui une haute capacité militaire qui pourra lui faire défaut dans les grandes luttes que nous aurons à soutenir. Nous, nous avons perdu un camarade, un chef que nous ne saurions oublier.

« Au nom de M. le Ministre de la guerre, au nom de vos compagnons d'armes, au nom du 18<sup>e</sup> corps d'armée, qui gardera fidèlement votre souvenir, au nom de la ville de Bordeaux, où vous comptiez tant de sympathies, je vous dis adieu, cher général, en vous apportant l'expression de nos unanimes regrets. »

GENNES. — *Mort subite.* — Samedi, pendant que M. Meunier, propriétaire au Rosiers, causait avec un clerc à l'étude de M. Bourdais, il tomba en disant qu'il était bien malade. M. le curé de Milly, qui se trouvait dans le cabinet de M. Bourdais, donna l'absolution *in extremis* à M. Meunier.

On courut chercher le docteur Payraudeau, qui ne put que constater le décès et déclara que cet homme avait succombé à la rupture d'un anévrysme.

M. Meunier était âgé de 61 ans.

ARTANNES. — *Le poulailler du maire.* — La semaine dernière, pendant une nuit, les disciples de Maimbrée n'ont pas craint de dévaliser le poulailler de M. Boutin, maire de la commune.

VARENNES-SOUS-MONTSOREAU. — *Vol.* — Vendredi, pendant l'absence de M. Rognier, propriétaire aux Sables, des malfaiteurs sont entrés dans sa maison et, à défaut d'argent, lui ont pris une montre estimée 50 fr.

Comice agricole du canton de Longué

Les membres du Comice agricole du canton de Longué se sont réunis jeudi dernier, dans la salle de la justice de paix de Longué, à l'effet de procéder à la nomination des membres du bureau.

Ont été nommé pour trois ans :  
Président : M. Pescheteau, Armand, propriétaire-agriculteur à Longué ;  
Vice-présidents : MM. Duperray, Adolphe, maire de Moulherne, et le colonel Archambault, propriétaire à Blou ;  
Trésorier : M. Duveau, Brutus, conseiller d'arrondissement à Longué ;  
Secrétaires : MM. Gaudin, Laurent, adjoint au maire, à Longué, et Guérin, Emmanuel, maire de Saint-Philbert-du-Peuple.

TOURS. — *Succès du lycée.* — Le lycée de Tours vient d'obtenir un beau succès au concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Six de ses élèves y sont définitivement reçus ; ce sont, avec leurs numéros respectifs : MM. Capperon, Pierre (157), Maurice Meyer, de Saumur (271), Gautruche (275), Capperon, Louis (345), Bonfils (378), Chicot (430).

#### LE REBATTAGE DES BARRIQUES

Extrait d'un article de M. A. Bouchard paru dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Le vigneron qui rebat souvent ses barriques pour les rendre moins pansues, ne réfléchit peut-être pas assez, qu'en agissant ainsi, non seulement il se fait tort, mais qu'il en fait encore à son pays, et je vais en donner la preuve.

« Une maison de Cognac a acheté l'année dernière, dans un district viticole du département, que je ne veux pas nommer, cinq cents pièces de vin réputées contenir 225 litres. Les acquits ont été pris par les expéditeurs à la contenance de 225 litres, alors qu'en réalité le plus grand nombre de barriques ne jaugeait que 208, 210 ou 212 litres.

« Qu'est-il arrivé ? A la distillation, la barrique n'a pas rendu la quantité d'eau-de-vie qu'elle devait donner parce qu'elle n'était pas à la contenance réelle déclarée sur l'acquit. Le négociant a été de ce chef lésé dans ses intérêts.

« De son côté, la régie qui avait enregistré au compte du distillateur une quantité d'hectolitres de vin se rapportant à la déclaration des acquits, ne retrouvant pas dans le chai la quantité d'alcool correspondante à la quantité nominale de vin distillé, a demandé compte au négociant du manquant.

« La morale de cette aventure est que la distillerie de Cognac, ne voulant pas s'exposer cette année à de nouveaux ennuis et à de nouvelles pertes, a tourné ses regards vers un autre pays que le nôtre. Elle a fait de nombreux approvisionnements dans le Blayais, aux prix de 50 et 55 francs la barrique de 225 litres réels.

« L'industrie des vins mousseux de Saumur, qui sait depuis longtemps à quoi s'en tenir sur la variabilité des contenances des fûts, a pris le sage parti de ne plus acheter les vins qu'au poids de 225 kilos la barrique. Cela lui évite toute contestation et tout mécompte. »

#### TENTATIVE DE SUICIDE D'UN CASSIER

Récemment, l'inspecteur des finances constatait un déficit de 45,000 fr. dans la caisse d'épargne de Guérande. Le caissier, maréchal des logis en retraite, fut laissé en liberté. Mais, ces jours-ci, le procureur de Saint-Nazaire a lancé un mandat d'amener contre le caissier A. Celui-ci, en voyant les gendarmes, s'est tiré un coup de revolver.

Blessé peu grièvement, il a été transporté à Saint-Nazaire, où il a subi un interrogatoire de M. le juge d'instruction, puis il a été écroué.

#### LE CALENDRIER DE 1892

Voici les particularités du calendrier de 1892, une année bissextile :

- Le 1<sup>er</sup> janvier est un vendredi.
- Le mardi gras, le 4<sup>er</sup> mars.
- Pâques, le 17 avril.
- L'Ascension, le 26 mai.
- La Pentecôte, le 5 juin.
- Le 14 juillet, un jeudi.
- L'Assomption, un lundi.

La Toussaint, un mardi.  
Noël, un dimanche.

#### LES ÉCLIPSES DE 1892

Il y aura en 1892 deux éclipses de lune : 1<sup>o</sup> éclipse totale de lune le 26 avril 1892, invisible à Paris ; 2<sup>o</sup> éclipse partielle de lune, le 4 mai 1892, visible à Paris.

#### TIRAGE FINANCIER

Obligations de la Ville de Paris 1874  
Le numéro 41,595 gagne 100,000 francs.  
Les numéros 364,586 — 1,203,286 gagnent chacun 50,000 francs.  
Les numéros 35,317 — 44,592 — 4,136,056 — 701,514 — 442,852 — 887,486 — 624,397 — 4,108,756 — 150,050 — 389,705 gagnent chacun 40,000 francs.

#### LA DERNIÈRE TEMPÊTE

Nous avons à Saumur un mauvais temps et des pluies abondantes qui sont la conséquence de la tempête qui a sévi sur nos côtes, et plus encore sur la Manche.

Une dépêche adressée de Londres, 19 octobre, à l'Agence Havas, nous dit :

« Le temps est épouvantable sur les côtes. Entre Douvres et Folkestone la mer est démontée, la traversée est presque impossible.

« A Newhaven la tempête dure depuis plusieurs heures et fait de grands ravages ; le mur est de Bishopstine est détruit.

« Le passage de Newhaven à Dieppe est extrêmement difficile. »

Cette tempête devait amener des naufrages, c'est malheureusement ce qui est arrivé, car le télégraphe en signale plusieurs, dont le brick nantais *Jeune-Benoni* qui a échoué près du phare Sainte-Catherine ; cinq hommes sont noyés et un est sauvé.

Le schooner *Henri-Léontine* a échoué sous l'île de Wight, l'équipage est sauvé, mais le capitaine a eu le crâne fracturé.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 octobre 1891  
La continuation des escomptes qui comportent aujourd'hui une demande de 93,000 fr. de rentes à livrer dans les cinq jours, jointe à l'accalmie politique aussi bien au dehors qu'au dedans, confirme le marché dans ses bonnes dispositions.

L'ancien 3 0/0, soutenu par un comptant en avance de 40 centimes sur le terme, monte à 96.47. Le nouveau conserve son écart d'un point au-dessous de l'ancien à 95.47 et le 4 1/2 monte à 106.02.

Les avis de Londres accusent une légère détente dans le taux de l'argent. On suppose, en raison des arrivages d'or attendus du Brésil, que la Banque d'Angleterre n'élèvera pas le taux de son escompte jeudi.

Cette perspective exerce une heureuse influence sur l'ensemble des fonds étrangers, tous en reprise sur la veille. Le 3 0/0 Portugais regagne le cours de 37 fr. et les Fonds Russes sont mieux tenus, en raison de la hausse du rouble à Berlin. Le Nouveau Russe se négocie aux environs de son cours d'émission et l'Orient Russe cote 69 3/8 après 69. La Rente Italienne malgré les efforts de son syndicat résiste difficilement aux ventes des porteurs français ; elle reste à 90.32 après 90.37.

Les sociétés de crédit se maintiennent sans changement appréciable à leurs cours de la veille : la Banque de Paris à 762 ; le Crédit Mobilier à 257 après 255 ; la Société Générale à 484.25 et le Crédit Foncier à 4,250. Le Comptoir d'Escompte varie peu à 542.

Les valeurs minières se relèvent, sauf l'action des Alpes qui continue son mouvement de baisse à 160 fr.

L'obligation des Immeubles de France se traite à 386.75.

Les intéressantes nouvelles reçues des Charbonnages Hongrois d'Urikany sont de nature à favoriser une rapide amélioration des cours qui sont en sérieuse reprise à 270.

Les Chemins Economiques cotent 400 fr.

#### Au Pays du Cidre

La célèbre *Revue des Deux-Mondes* a publié dans un de ses derniers numéros une remarquable étude de M. Antoine de Saporta, sur les grandes exploitations agricoles de l'arrondissement de Montpellier, intitulée : *Au Pays de la Vigne*.

Il y est démontré ce que peuvent produire des efforts intelligents et persévérants, puisque

malgré l'invasion du phylloxera et ses terribles ravages, avant quatre ou cinq années, la production de la vigne aura plus que triplé dans ce beau pays.

Quel bel exemple pour nos propriétaires cidricoles, et combien ils devraient s'inspirer de sentiments analogues.

Dans le but d'arriver à vaincre la routine et de chercher les moyens de combattre les innombrables insectes et maladies cryptogamiques qui anéantissent nos récoltes de fruits, il s'est créé à Argentan (Orne), sous la direction de M. F. Muller, une revue pomologique mensuelle intitulée : *Le Cidre et le Poiré* (grand in-8<sup>o</sup> raisin de 48 pages).

En outre des études si intéressantes et si utiles publiées par cette revue essentiellement pomologique, une partie commerciale très développée donne le cours des fruits dans chaque département de Normandie et de Bretagne, et des détails complets sur la récolte *par arrondissement*.

Elle rend ainsi de précieux services à l'agriculteur et au producteur, et facilite les transactions.

Citer les noms des collaborateurs et correspondants de la revue *Le Cidre et le Poiré*, c'est nommer l'élite des savants : membres de l'Institut, économistes, professeurs d'agriculture, chimistes, praticiens de grand mérite, etc.

Dans l'intérêt de notre pays cidrier, nous ne saurions trop recommander cette intéressante revue, dont le prix d'abonnement (7 francs par an), est d'ailleurs peu élevé, en comparaison des services qu'elle rend et qu'elle est appelée à rendre encore.

#### GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Judi 21 octobre, *Si j'étais roi*, opéra-comique en 3 a., et *Les Femmes qui pleurent*.

Demandez à

### L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

### L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

### GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.



### LE SUBLIMIOR

FAIT DISPARAITRE CHEVEUX GRIS

ENLÈVE LES PELLICULES

ARRÊTE LA CHÛTE DES CHEVEUX

Seul Régénérateur anglais ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par une seule application tous les 15 jours.

LE NIGER 450. — INOFFENSIF

CHER PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMIERS ET PHARMACIENS.

Entrepôt à PARIS : HARRIS, 13, Rue de Trévise

Saumur, chez COUTARD, coiff. p., 2, r. S.-Jean.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



TAILLEUR **MAISON CRÉMIEUX** TAILLEUR  
BREVETÉ BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

Exposition spéciale des NOUVEAUTÉS de la Saison pour COSTUMES COMPLETS, PARDESSUS et PANTALONS

Et Grande Mise en Vente de Draperies pour le

VÊTEMENT COMPLET à 35 FR. sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 47.

**A ADJUGER**

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire,

Le Samedi 24 Octobre 1891, à midi.

1<sup>o</sup> UNE MAISON, sise à Varrains, avec cour et jardin y attenant.

2<sup>o</sup> Et douze Parcelles de terre et vigne, situées sur les communes de Varrains, Saumur, Saint-Cyr, Chacé et Souzay, le tout d'une contenance totale d'environ 69 ares 81 cent.

Jouissance de suite.

Pour plus de renseignements, voir les affiches, et s'adresser à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION AMIABLE

Qui aura lieu aux Rosiers, en l'étude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire, le Dimanche 8 Novembre 1891, à 1 heure de l'après-midi.

**UNE MAISON**

Située au bourg de S<sup>t</sup>-FLORENT, en partie occupée par M<sup>me</sup> veuve Baudoin, charcutière.

Revenu : 700 fr.  
Mise à prix : 40,000 fr.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire. (723)

**A VENDRE**

PAR SUITE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

A Cholet, sur l'avenue Gambetta, au centre de la ville

**Un magnifique HOTEL**

DIT HOTEL DE L'EUROPE

Construit et aménagé depuis sept ans, avec vingt-quatre chambres de voyageurs, très vastes écuries et servitudes.

On voudrait, en attendant la vente, trouver un gérant sérieux.

S'adresser à M<sup>e</sup> P. DOUET, avoué à Cholet, liquidateur.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT

**UNE MAISON**

Place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, négociant, rue de la Comédie.

APPARTEMENTS à Louer, pied à terre, 63, quai de Limoges

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT OU POUR NOËL

Trois grandes chambres, salle à manger, décharge de cuisine, deux pompes, un grenier, une terrasse avec une grande cour.

S'adresser à l'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH.

VIENT DE PARAÎTRE

CHASSE

**GUIDE PRATIQUE**

DU GARDE PARTICULIER, DU CHASSEUR ET DU PROPRIÉTAIRE

Suivi d'un formulaire de procès-verbaux,

Par J. LEMERCIER, chef d'escadron de gendarmerie à Amiens.

**A CÉDER**

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

Dans de bonnes conditions

500 FUTS DU PAYS USAGÉS

S'adresser à M. HENRI RUE, distillateur, rue Daillé, Saumur.

**Bureau de Placement**

d'EMPLOYÉS & de DOMESTIQUES

Des deux sexes

M<sup>me</sup> ANNA, rue de la Tonnelle, 29, Saumur. (717)

M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur, demande un CLERC

**CIDRES**

M<sup>e</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 45 centimes le litre.

S'adresser route de Rouen, n<sup>o</sup> 24 bis. (143)

A l'occasion de la TOUSSAINT  
MISE EN VENTE  
d'un Choix considérable d'Articles Funéraires  
En tous genres

**COCHET**

Saumur — 20, rue du Portail-Louis — Saumur

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

Aucune Maison ne vend à aussi BAS PRIX

**MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE**

Saumur, 33, rue S<sup>t</sup>-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

**HENRI EICHE**

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX  
LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.



25 francs PAR MOIS

Ateliers de Constructions mécaniques  
GUEU, 113, Quai d'Orsay 113, PARIS  
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

**Magasins de Pianos et de Musique**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLE** Suc<sup>r</sup>, Élève de Pleyel, Wolf et C<sup>o</sup>

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS

Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.

**Épicerie Parisienne**

**IMBERT & FILS**

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 33

BOUGIE	du Brésil,	le paquet	0.85
—	des Indes,	—	0.95
—	des Salons,	—	1.00
—	à trous,	—	4.05

HORS VILLE, remise des droits d'octroi par sortie de CINQ KILOS.

ASSORTIMENT DE BOUGIES DE COULEURS, BOUGIES À RÉCHAUD ET POUR PETITES LANTERNES

HUILE COLZA	double épuration,	1/2 kil.	0.45
—	triple épuration,	1/2 kil.	0.50

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

**SAUMUR**

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.